

Réalisation d'une piste cyclable via le franchissement de la Bruche et son canal dans la commune d'ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

Maître d'Ouvrage:

Communauté de Communes
de la région de Molsheim-Mutzig

Années:

2012 - 2014

© EMCH + BERGER

Caractéristiques du Projet

Portée (canal)	8.90 m
Portée (rivière)	47.50 m
Largeur utile	3.57 m
Pente max.	4 %
Coût ouvrage d'art	642 k€ HT

Prestations

- Maîtrise d'Œuvre complète, DLE
- Compétences : ouvrage d'art, génie civil, PMR

Objectif

L'aménagement réalisé permet la prolongation d'un cheminement cycliste le long de la RD 93 et des ouvrages existants. Ainsi piétons et cycles n'ont plus à emprunter les anciens ouvrages aux passages étroits pour rejoindre le groupe scolaire à proximité. Passant au-dessus de la Bruche et son canal, 2 ouvrages ont vu le jour.

- Une passerelle treillis métallique franchissant la Bruche, d'une portée reposant sur deux chevêtres sur palplanches massives dans le prolongement de celles existantes.
- Un ouvrage type dalle en béton armé à une travée d'une portée reposant en tête de palplanches de part et d'autre du canal de la Bruche.

Les deux ouvrages respectent les normes PMR et l'intrados de l'ouvrage principal est situé plus d'un mètre au-dessus du niveau de la crue centennale.



Pose de l'ouvrage en treillis aluminium



Ouvrage type dalle béton